



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Création de lieux belvédères dans les territoires des sites UNESCO du Val de Loire et du Mont Saint-Michel et de sa baie
Nom du Porteur de projet	PETR du Pays de Saint-Malo, PETR Sud Manche Baie du Mont Saint-Michel, Communauté de communes du Grand Chambord
Structure Juridique du Porteur de projet	2 PETR et 1 EPCI
Nom du GAL	GAL du Pays de Saint-Malo, GAL du PETR Sud Manche Baie du Mont Saint-Michel, GAL Val de Loire Chambord

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant <u>total</u> du projet TTC	150 340 €
Montant <u>total</u> FEADER	117 072 €
Nom des cofinanceurs	-

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Antinomie entre un patrimoine emblématique et sa perception par la population locale.

Le site du « Mont Saint-Michel et sa baie » est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979. Si le site est globalement connu et reconnu, tant au niveau local que national et mondial, la portée de son inscription au patrimoine mondial de l'humanité demeure aujourd'hui plutôt limitée.

Une coopération est engagée avec un autre site emblématique reconnu par l'Unesco le « Val de Loire » afin d'échanger sur la conciliation entre la préservation du patrimoine et le développement territorial.

L'objectif est de réinterroger la population sur son patrimoine, sur la lecture de son paysage afin qu'elle prenne conscience de cet atout, qu'elle se l'approprie et qu'elle en devienne témoin et ambassadeur.

Pour que le Mont Saint-Michel et sa baie et le Val de Loire ne fassent pas juste partie du paysage...

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Constatant une analogie de méthode et de situation entre leurs territoires, les élus bretons, normands et ceux du Grand Chambord, ont souhaité **expérimenter une nouvelle manière de préserver et de valoriser leur patrimoine remarquable**. Le partage d'expériences initié visait également à permettre de témoigner d'une solidarité entre collectivités locales de sites Unesco et de leur capacité à répondre, ensemble, aux enjeux auxquels ils font face.

L'objectif de la coopération est d'ouvrir de manière simultanée des **chantiers pilotes de mise en valeur de lieux belvédères**, sur les sites Unesco de la Baie du Mont Saint-Michel et du Val de Loire. Ces chantiers ont été installés à des points stratégiques de chacun des territoires :

Baie du Mont Saint-Michel :

Normandie : Avranches : Le belvédère de la Baie du Mont Saint-Michel

Genêts : Un site d'élevage et de prés salés

Bretagne : Cancale : La covisibilité lointaine de la partie maritime de la Baie

Vieux-Viel : La perspective sur les parties terrestres de la Baie

Centre-Val de Loire :

Montlivault : la covisibilité du Val

Un diagnostic historique et paysager a d'abord été mené afin de mieux comprendre le contexte local de chaque site. Une animation a ensuite été mise en place pour interroger la mémoire des lieux et collecter les attentes des habitants et usagers. Cette démarche devait permettre d'aboutir à des scénarios d'aménagement pertinents.

La mobilisation des acteurs locaux est au cœur du projet. C'est pourquoi des **périscopes** (objets tout de métal, bois et miroirs vêtus) ont été installés. A la manière d'un kaléidoscope, le visiteur se retrouve projeté au milieu d'un puzzle dont les pièces se seraient soudainement mélangées : mission accomplie, **l'interpellation du paysage est totale**.

LEADER a été facilitateur en apportant un financement et un soutien au montage administratif et financier du projet.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Au-delà de l'enjeu que représente la valorisation du patrimoine naturel et des paysages comme facteur d'attractivité et de développement territorial, la démarche de coopération a été un élément déterminant dans la sélection par LEADER.

Le projet a permis d'organiser un **partage d'expériences et de bonnes pratiques** au titre de leurs engagements réciproques à protéger et mettre en valeur la Valeur Universelle Exceptionnelle de leur territoire. Le Val de Loire a ainsi transmis sa connaissance sur la valorisation du site et sur la manière de mobiliser davantage les acteurs locaux grâce à un partenariat original avec un collectif d'architectes-paysagistes.

En retour, les bretons et normands ont transmis leur expérience très positive des périscopes, que le territoire du Val de Loire a choisi d'expérimenter à son tour.

Après cette première coopération, qui s'est finalisée sur la Baie par une exposition retraçant le projet, d'autres sites potentiels pourront être identifiés afin de créer de nouveaux belvédères et de valoriser les paysages qui les entourent.

La logique d'essaimage du projet est indéniable. Les éléments de méthode collectés pourront être utiles à d'autres sites UNESCO désireux d'associer davantage la population locale et les usagers à la vie du site et à sa bonne compréhension.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.

Crédit photo : Quand Même



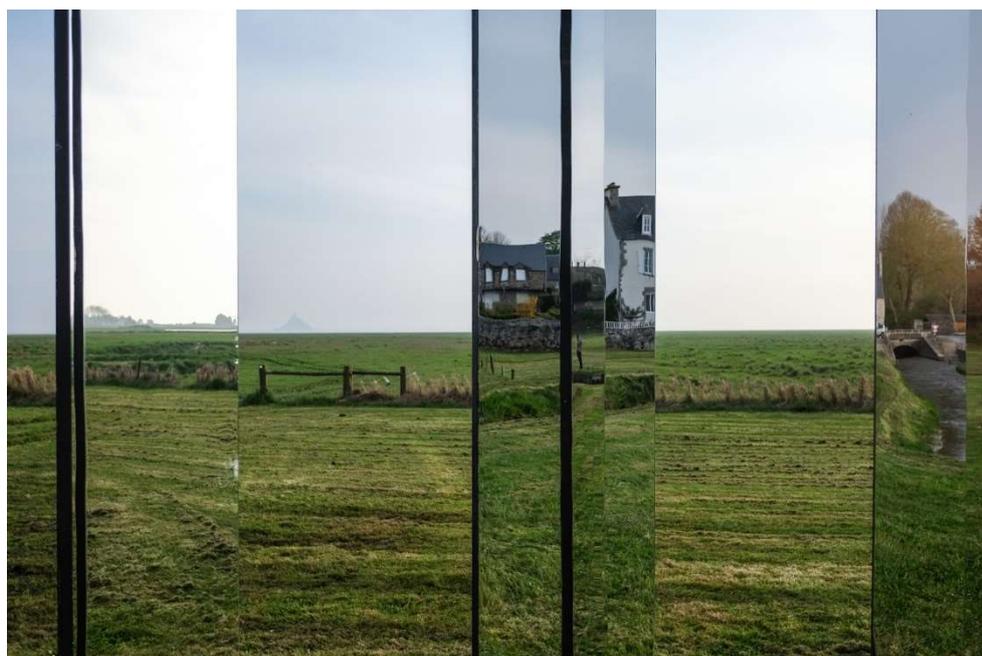
Périscopes Cancale



Depuis l'intérieur
du périscopes de
Cancale



Périscopes de
Vieux-Viel



A l'intérieur du
périscopes de
Génêts



Périscopes en Val
de Loire